

### Les subsides

emprunté aujourd'hui dans son discours, on l'aurait pris pour un général.

J'aimerais aborder deux sujets, monsieur l'Orateur. Je voulais parler des mensonges des libéraux, mais comme le mot «mensonge» est antiréglementaire, j'emploierai plutôt l'expression «propos fallacieux». Je citerai des extraits de certains documents pour appuyer mes dires. J'aimerais ensuite parler des relations fédérales-provinciales en montrant comment le ministre a volontairement induit les députés en erreur aujourd'hui. Il avait devant lui un document que j'ai vu . . .

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Je dois rappeler au député que l'expression «induire volontairement en erreur» est antiréglementaire. Nous espérons qu'il évitera à l'avenir d'employer de telles expressions.

**M. Whiteway:** Je veux bien retirer ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas enfreindre les règles parlementaires, mais je suis en mesure de prouver que ce qu'il a dit ne correspond pas à la réalité et je laisserai les députés appeler cela comme ils voudront.

Le ministre nous a donné un certain nombre de chiffres cet après-midi. Actuellement 75 p. 100 des Canadiens vivent dans des villes et ils seront 90 p. 100 dans 12 ans, répartis dans quatre grands centres urbains. Or 50 p. 100 de notre consommation d'énergie va aux transports urbains. Tenant compte de tous ces facteurs, je voudrais maintenant vous remettre en mémoire ce qui s'est passé le 17 juin 1974. Les députés de l'autre côté n'auront certainement aucun mal à s'en souvenir. Cela se passait à Vancouver, pendant la campagne électorale; le premier ministre (M. Trudeau) déclara ce jour-là que le gouvernement libéral «allait payer»—noter bien, il n'a pas dit «pourrait» ou «devrait» payer—il a dit que le gouvernement libéral «allait payer la totalité du coût des véhicules destinés au transport urbain». A-t-il tenu sa promesse?

**Des voix:** Non.

**M. Whiteway:** Il a également dit que le gouvernement libéral «paierait 25 p. 100 du prix d'achat de tous les véhicules achetés». Cette promesse a-t-elle été tenue?

**Des voix:** Non!

**M. Whiteway:** Il a ajouté que l'aide financière «serait accessible, ce qui encouragerait la conception et l'ingénierie canadiennes». Cette promesse a-t-elle été tenue?

**Des voix:** Non!

**M. Whiteway:** Il a dit en outre que le gouvernement libéral «offrirait son aide» et que l'industrie canadienne serait encouragée à mettre au point des systèmes normalisés et de l'équipement «dernier cri». Cette promesse a-t-elle été tenue?

**Des voix:** Non!

**M. Whiteway:** Il a ensuite promis que le gouvernement libéral «favoriserait» le transport en commun dans les villes. Il a dit que le gouvernement libéral «s'engageait»—remarquez ce terme, monsieur l'Orateur—«s'engageait». Voici ce à quoi il s'engageait: «. . . à abroger la taxe de vente de 12 p. 100.» Si c'est un engagement que nous avons là, les promesses doivent être vraiment ridicules. Il a ensuite dit que le gouvernement libéral «permettrait» le meilleur usage possible des emprises actuelles de voies ferrées et «appliquerait sans délai» la loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer.

[M. Whiteway.]

Voilà quelles étaient les promesses des libéraux—leurs engagements—cette politique limpide et non frelatée que le premier ministre a promise aux Canadiens le 17 juin 1974 à Vancouver. Que s'est-il passé depuis lors? Les 270 millions de dollars promis pour ce programme ont été retirés. Un ex-ministre des Finances, qui n'est plus député à la Chambre, a retiré ces fonds et est revenu sur cette promesse. Rien n'a donc été fait et il semble que rien ne se fera.

Une question encore plus grave concerne le secteur du logement. Je voudrais citer pour les fins du compte rendu les propos de quelqu'un et donner aux députés d'en face cinq secondes pour en deviner l'auteur. Si le ministre d'État aux Affaires urbaines se trouvait ici ce soir, il pourrait peut-être aider ses collègues, mais il s'en est remis à eux et ils devront se débrouiller tout seuls. Je voudrais donc demander aux députés d'écouter la déclaration suivante:

Quand on sait que 280,000 familles au Canada dépensent plus de la moitié de leur revenu familial pour se loger, que 500,000 familles canadiennes y consacrent plus de 35 p. 100, que 820,000 familles y consacrent plus de 25 p. 100 et que les deux tiers des Canadiens qui ont besoin de logements ne peuvent s'en acheter un ou en louer sans l'aide du gouvernement, c'est bien la preuve qu'il existe un problème de très grande envergure. Nous devons prendre des mesures décisives dès maintenant ou alors nous résigner à devoir affronter ultérieurement des problèmes sans aucune commune mesure avec ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Les cinq secondes sont écoulées et les députés d'en face n'ont pas deviné que cette déclaration a été faite par le sous-ministre aux Affaires urbaines, William Teron, président de la SCHL il y a à peine un an et deux mois de cela, à Calgary. J'étais présent et je l'ai entendu. Il nous parle «de mesures décisives maintenant et du fait de devoir affronter des problèmes sans commune mesure plus tard». Depuis cette époque le ministre d'État aux Affaires urbaines consacre son temps à ses activités politiques au Québec—sans rencontrer d'ailleurs beaucoup de succès. Il a en tout cas réussi à se mettre à dos les municipalités et les provinces.

Le ministre des Postes (M. Blais) intervient en citant des chiffres concernant notre représentation de certaines régions du Canada à la Chambre. S'il est aussi audacieux et sûr de lui qu'il veut bien le faire croire, pourquoi ne déclenche-t-il pas tout de suite des élections? Nous verrons bien alors qui reviendra avec la plus faible représentation.

Le premier ministre joue également à la petite politique au Québec en vue des prochaines élections, quelle qu'en soit la date. Il se pose au Canada un problème critique que l'attitude qu'a manifestée aujourd'hui le ministre à la Chambre ne fait qu'exacerber. Il existe un conflit entre les provinces et les municipalités qui en dépendent et le gouvernement fédéral. Nous devons décider qui a le droit constitutionnel d'agir dans les divers domaines concernant le logement et les affaires urbaines. Certaines provinces reçoivent un financement en bloc ou des subventions sans conditions, des paiements de péréquation à des fins non déterminées, et d'autre part, le gouvernement fédéral adopte une attitude fédéraliste.

Aujourd'hui, au comité, j'ai cité un extrait du *Financial Post*, mais le ministre m'a répondu que cela ne rapportait pas ses propos avec exactitude. J'ai le journal sous la main et j'aimerais vous citer un passage du *Financial Post* du 8 octobre, où l'on attribue au ministre les propos suivants: «Je n'ai pas l'intention de laisser le Québec utiliser des crédits du Trésor fédéral sans avertir la population québécoise que cet argent vient du gouvernement canadien.»